



AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 23 avril 2024
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20240423-D00169410-DE

EXTRAIT N°001694
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
Du

Bureau d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 23 avril 2024

Aujourd'hui, le **mardi vingt-trois avril deux mille vingt-quatre**, le Bureau de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Sièges, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ
M. Philippe DENIS
Mme Monique BALESTIBAUD
M. Gérard NOËL

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Jean-Jacques PUYOBRAU donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ

ABSENT EXCUSÉ :

M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM

AQUITANIS

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE BORDEAUX METROPOLE

REUNION DU BUREAU DU 23 AVRIL 2024

N° de Rapport : 24-27
Code direction : DG
Nom du référent : JL. GORCE

I. RAPPORT : COMPTE RENDU DU BUREAU DU 26 MARS 2024

Le mardi 26 mars 2024, le Bureau d'aquitanis a tenu réunion à 09h30, au sein du Siègne situé 1 Avenue André REINSON à Bordeaux.

Il est demandé au Bureau de valider le projet de compte rendu ci-joint.

II. DELIBERATION : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU BUREAU DU 26 MARS 2024

*Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu le projet de compte rendu annexé au présent Rapport ;*

Attendu que la validation des comptes rendus du Bureau s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 2 votes favorables pour un quorum de 4 Administrateurs présents ou représentés ;

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix **CONTRE** :

ABSTENTIONS :

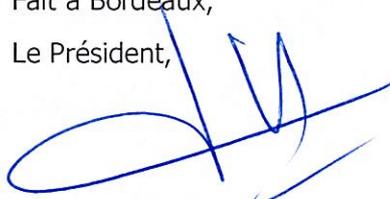
Voix **POUR** : 6

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le Bureau, valide à l'unanimité le compte rendu du Bureau du 26 mars 2024.

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 23 avril 2024
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20240423-D001695I0-DE

EXTRAIT N°001695
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
Du

Bureau d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 23 avril 2024

Aujourd'hui, le **mardi vingt-trois avril deux mille vingt-quatre**, le Bureau de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siègne, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ
M. Philippe DENIS
Mme Monique BALESTIBAUD
M. Gérard NOËL

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Jean-Jacques PUYOBRAU donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ

ABSENT EXCUSÉ :

M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM

II. DELIBERATION : OPE-FLOIRAC-ZAC DES QUAIS-RESIDENCE Ô JARDIN-VENTE D'UN LOCAL COMMERCIAL

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 2 votes favorables pour un quorum de 4 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 5

M. PUYOBRAU ne participe pas aux débats et au vote.

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le Bureau, autorise à l'unanimité, le Directeur Général ou tout autre Directeur habilité par la délégation de signatures en vigueur à signer le compromis de vente ou le contrat de réservation de la cellule commerciale d'environ 180,33 m² située au sein de la résidence Ô Jardin (Îlot H1 de la ZAC des Quais à Floirac) au profit de la société SCI BIBARD BEZIAT moyennant un prix de 469 084,51 euros hors taxes ainsi que l'acte authentique correspondant, le tout avec, si besoin, faculté de substitution par tout clerc de l'étude du notaire désigné pour recevoir l'acte.

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 23 avril 2024
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20240423-D00169610-DE

E X T R A I T N°001696
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
Du

Bureau d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 23 avril 2024

Aujourd'hui, le **mardi vingt-trois avril deux mille vingt-quatre**, le Bureau de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siègne, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ
M. Philippe DENIS
Mme Monique BALESTIBAUD
M. Gérard NOËL

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Jean-Jacques PUYOBRAU donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ

ABSENT EXCUSÉ :

M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM

II. DELIBERATION : OPE-LE TAILLAN MEDOC-LE TERTRE-ACQUISITION PROPRIETE BORDEAUX METROPOLE

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 2 votes favorables pour un quorum de 4 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 6

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le Bureau, autorise valide à l'unanimité, le Directeur Général ou tout autre Directeur habilité par la délégation de signatures en vigueur à signer l'acte authentique de vente des parcelles cadastrées AW 117, 122, 123, 126, 127, 128, 257, 284, 475, 479, 480, 481 situées allée du tertre et chemin du chai au Taillan Médoc moyennant un prix de 158 € hors taxes/m² soit un prix de vente total de 941 838 € Hors Taxes pour environ 5 961 m², prix qu'il conviendra d'ajuster au prorata des surfaces précises vendues après découpage et avec, si besoin, faculté de substitution par tout clerc de l'étude du notaire désigné pour recevoir l'acte.

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE

Le 23 avril 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

033-398731489-20240423-D00169710-DE

E X T R A I T N°001697
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
Du

Bureau d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 23 avril 2024

Aujourd'hui, le **mardi vingt-trois avril deux mille vingt-quatre**, le Bureau de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ
M. Philippe DENIS
Mme Monique BALESTIBAUD
M. Gérard NOËL

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Jean-Jacques PUYOBRAU donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ

ABSENT EXCUSÉ :

M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM

**II. DELIBERATION : OPE-ZAC DE BIGANOS-33 AV DE LA LIBERATION-CESSION
DES DROITS INDIVIS**

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 2 votes favorables pour un quorum de 4 Administrateurs présents ou représentés ;

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix **CONTRE** :

ABSTENTIONS :

Voix **POUR** : 6

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le Bureau, valide à l'unanimité le Directeur Général ou tout autre Directeur habilité par la délégation de signature en vigueur à signer l'acte authentique de cession de ses droits indivis portant sur la parcelle AI 189, le tout avec, si besoin, faculté de substitution par tout clerc de l'étude du notaire désigné pour recevoir l'acte.

Fait à Bordeaux,

Le Président,

